

TER 2^{de} génération



LES ÉLÈVES

1 488 Collégiens et Lycéens

1 004 collégiens

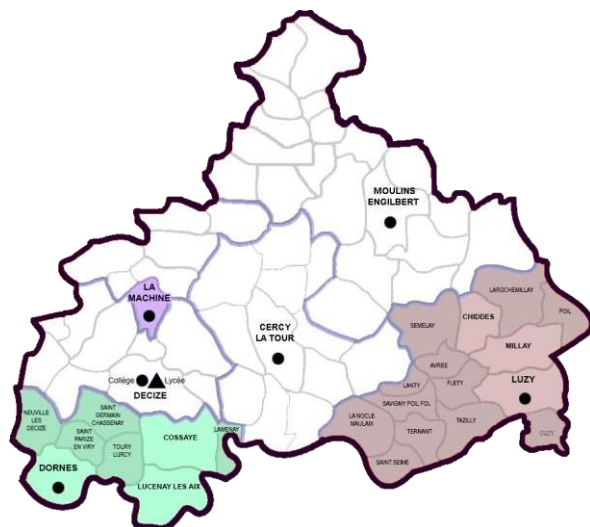
484 lycéens

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

7 établissements

6 collèges

1 lycée



Plan d'action du TER

Axe 1 : Sécuriser la transition pédagogique 3^{ème} – 2^{de} afin de garantir la réussite de chaque élève au lycée

Axe 2 : Favoriser une orientation choisie en encourageant la mobilité afin de lutter contre une « assignation à résidence »

Axe 3 : Stimuler l'inventivité des acteurs locaux au regard de leur territoire : vers le Pilotage Pédagogique Partenarial Partagé (4P) priorité pour l'année 2024/2025

Actions phares du TER

Persévérance scolaire et liaison inter-degrés

- **Des projets :**
 - Éloquence « thématique masculin / féminin » ;
 - Inter-disciplinaires en lien avec la spécificité de l'établissement ;
 - Illettrisme.
- **Des outils :**
 - PPRE Passerelle ;
 - Dispositif « la coopérative des solutions » ;
 - Ma classe transplantée.

Orientation et ambition scolaire

- Conventionnement avec Sciences Po Paris ;
- Expérimentations ONISEP ;
- Visites virtuelles interactives avec le technicentre SNCF ;
- Partenariat avec le Campus Connecté de Nevers et l'ISAT ;
- Expérimentation avec l'association « Chemins d'avenir » avec les élèves de SEGPA.

Temps de formation des enseignants

- Co-construction de séquences pédagogiques entre enseignants collèges de secteur / lycée ;
- Liaison disciplinaire mathématiques et français avec IA-IPR ;
- Formation des professeurs principaux de 4^{ème} et 3^{ème} sur la filière professionnelle et les enseignements de spécialités.

Partenaires du programme

- Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme ;
- Association « Chemins d'avenir » ;
- Association « De la Nièvre aux Grandes Écoles » ;
- Associations locales ;
- Campus Connecté de Nevers Agglomération ;
- CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ;
- Centre socio-culturel de Decize ;
- Conseil Départemental de la Nièvre ;
- Conseil Régional Bourgogne Franche Comté ;
- ENEDIS Nièvre ;
- Fédération des Œuvres Laïques 58 ;
- IEP Sciences Po Paris.
- Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers ;
- Municipalités du territoire ;
- ONISEP ;
- Préfecture de la Nièvre ;
- Technicentre SNCF Nevers – Languedoc ;